

dossier DE PRESSE

Vendredi
13 novembre
2015

Pose de la 1^{ère} pierre de la chaufferie biomasse à Mont-Saint-Aignan

Le réseau de chaleur de Mont-Saint-Aignan a été construit en 1959 afin de desservir principalement les bâtiments universitaires de la ville. En 2013, la ville de Mont-Saint-Aignan confie à Coriance l'exploitation de son réseau de chaleur, la construction d'une chaufferie biomasse, mais également le développement de réseau de chaleur et la rénovation des installations existantes. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la loi¹ renforce la compétence « Énergie » de la Métropole Rouen Normandie qui devient l'autorité délégante de ce réseau de chaleur.

La mise en service de la nouvelle chaufferie est prévue en avril 2016. Ce nouvel équipement rejoindra les trois autres chaufferies biomasse déjà implantées sur le territoire métropolitain et confirme la volonté de la Métropole dans sa politique environnementale performante et écologique.



¹ loi MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

dossier DE PRESSE

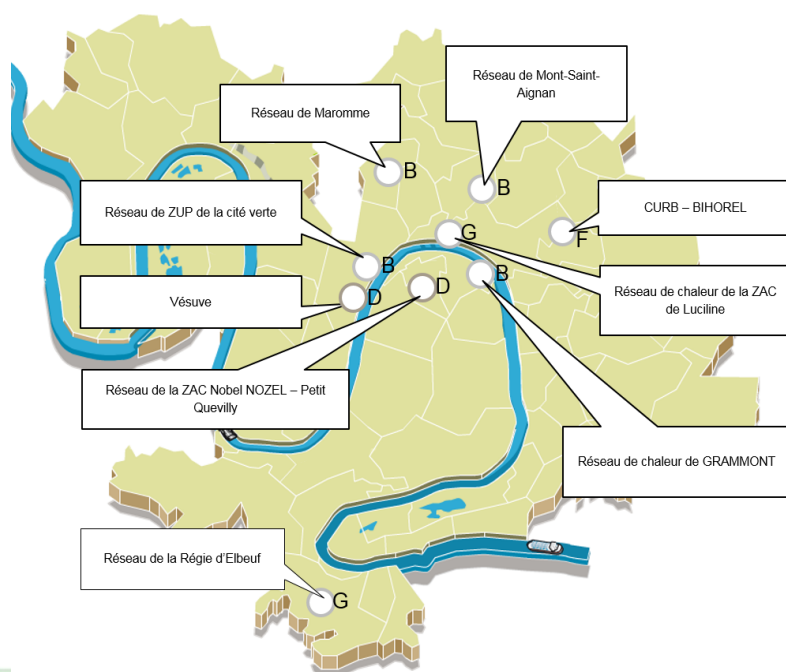
La Métropole Rouen Normandie compétente pour la gestion des réseaux de chaleur

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le rôle de la Métropole Rouen Normandie en matière de transition énergétique se voit renforcé. Jusqu'alors pilote du plan climat-air-énergie du territoire (conseils aux particuliers par exemple avec les espaces info énergie), la Métropole voit ses compétences élargies faisant d'elle un acteur incontournable de la politique publique de l'énergie.

La loi MAPTAM, lui confie le rôle de concédant de la distribution de l'énergie pour le gaz et l'électricité, et le rôle d'organisatrice des réseaux de chaleur. Le territoire métropolitain comporte 9 services publics locaux de distribution de chaleur indépendants les uns des autres. La Métropole gère par délégation de service public 3 autres chaufferies biomasse en activité installées sur les communes de Canteleu, Maromme et dans le quartier Rouen-Grammont. À Mont-Saint-Aignan, la Métropole Rouen Normandie construit une chaufferie biomasse.



Les réseaux de chaleur présents sur le territoire métropolitain



Légende :

Réseau au Bois Energie :

Rouen - Grammont
Canteleu - Cité verte
Maromme
Mont Saint Aignan
St Etienne du Rouvray - Château Blanc

Réseau avec nos déchets :

SMEDAR, réseau Vésuve alimentant Petit Quevilly et Grand Quevilly

Réseau avec énergie fossile:

CURB - Bihorel

dossier DE PRESSE

Fonctionnement d'un réseau de chauffage urbain

Un réseau de chauffage urbain permet d'économiser des milliers de chaudières individuelles et de cheminées de ville limitant l'impact sur l'environnement.

Le réseau de chaleur, également appelé chauffage urbain, distribue par des installations souterraines desservant les bâtiments, l'énergie produite par la chaufferie.

Comment cela fonctionne ?

Le **réseau primaire** transporte la chaleur de la chaufferie jusqu'aux postes de livraison des bâtiments, appelés aussi sous-stations.

Le **réseau secondaire**, interne aux bâtiments, permet de distribuer la chaleur des postes de livraison jusqu'aux radiateurs des logements.

Après avoir échangé sa chaleur, l'eau refroidie du réseau primaire retourne vers la centrale pour être à nouveau chauffée.

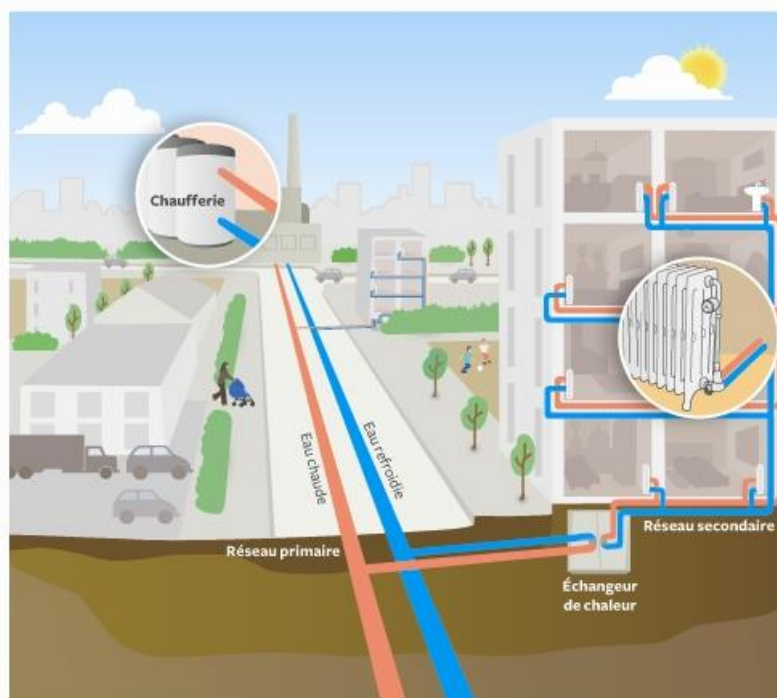


Schéma réseau urbain ©Groupe Coriance

Les postes de livraison ou sous-stations sont situés au pied des bâtiments. Ils ont pour fonction de :

- transformer la chaleur « industrielle » du réseau primaire en chaleur « domestique » et en eau chaude sanitaire du réseau secondaire
- adapter la fourniture d'énergie (quantité et température) au besoin des utilisateurs
- enregistrer par comptage les consommations d'énergie

dossier DE PRESSE

À Mont-Saint-Aignan, une nouvelle chaufferie biomasse pour un meilleur confort des usagers

Grâce à la nouvelle chaufferie biomasse de Mont-Saint-Aignan, la chaleur distribuée sur le réseau de chauffage urbain sera à plus de **80% issue d'énergies renouvelables à près de la moitié de la ville**. La chaufferie gaz historique, située en face de la chaufferie biomasse sur l'avenue du Mont aux Malades, servira à l'appoint et au secours du réseau.

EN CHIFFRES

10,6 km : longueur actuel du réseau
4 réseaux
70 sous-stations
4 800 logements concernés
105°C/70°C température de l'eau chaude véhiculée dans les réseaux
6,5 bars pression
75 000 Mégawattheure utiles produites par an
4 703 m² surface du terrain pour la construction de la chaufferie et des silos
24 000 tonnes de bois
15 emplois locaux

Les avantages de la nouvelle chaufferie sont multiples :

Protection de l'environnement

- Le recours au bois, soumis à une TVA réduite est une solution durable.
- Les émissions de CO₂ sont réduites (20 000 tonnes évitées). Un réseau de chauffage urbain produit 20% de moins de CO₂ que l'équivalent en chaudières individuelles.

Performance énergétique

- La chaufferie biomasse garantit une production d'énergie propre moins énergivore que les chaufferies à énergies fossiles.

Confort pour les usagers

- L'absence de chaudière domestique et de combustible chez les particuliers diminue d'autant les risques d'accidents et évite ainsi les frais d'entretien.

- Sans bruit, sans odeur et sans émission de gaz, le chauffage est propre et constant.
- Pas de risque de coupure : en cas d'arrêt d'une chaudière, une autre pourra prendre le relais.

Moindre coût de l'énergie

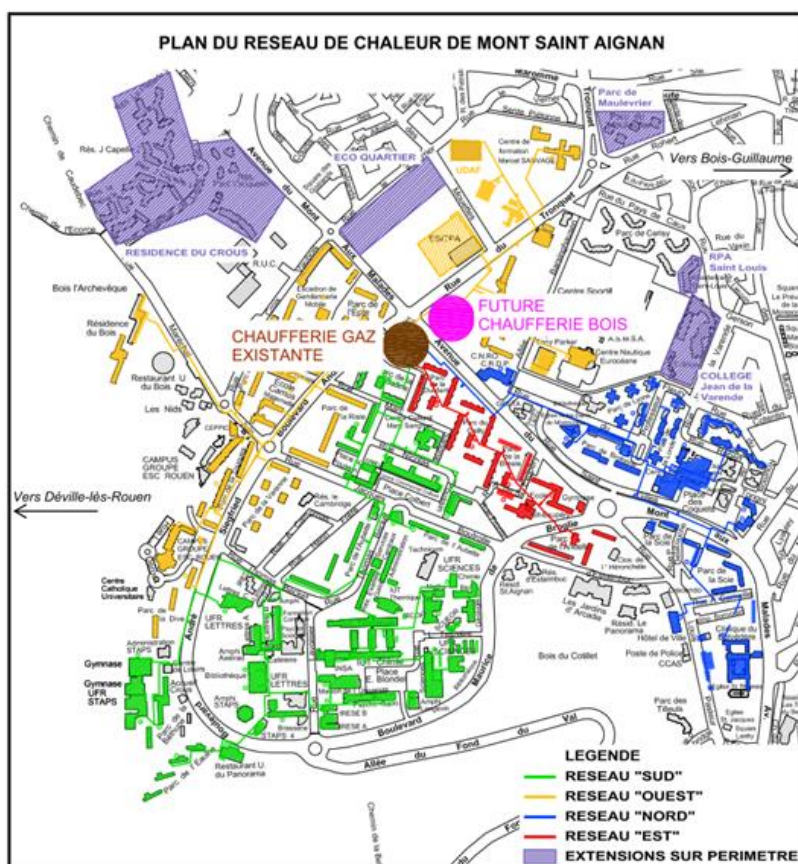
- La mutualisation entre la production et la distribution autorise une maîtrise des tarifs.

Soutien à l'économie locale

- L'approvisionnement biomasse induit la création d'environ 15 emplois, non délocalisables
- La construction de la chaufferie représente un investissement conséquent permettant l'activité économique pendant toute la durée du chantier

dossier DE PRESSE

Le réseau de distribution de Mont-Saint-Aignan est constitué de 4 branches.



La chaufferie biomasse alimentera la totalité du réseau de distribution à savoir :

Le réseau Sud qui dessert des copropriétés, la place Colbert et le campus universitaire.

Le réseau Ouest qui dessert quelques copropriétés, de nombreux bâtiments tertiaires, et s'étend de Neoma Business School jusqu'au CFA ainsi que l'ex-IUFM et le centre sportif des Coquets.

Le réseau Nord qui dessert des logements collectifs, le centre des Coquets jusqu'à l'hôpital Belvédère et l'Hôtel de Ville.

Le réseau Est qui dessert des copropriétés et l'école Saint-Exupéry.

Les grandes étapes du projet de la chaufferie biomasse de Mont-Saint-Aignan

Août 2015 à février 2016 : travaux de construction du bâtiment

Décembre 2015 à mars 2016 : intégration des équipements de production de chaleur

1^{er} avril 2016 : mise en service de la chaufferie biomasse

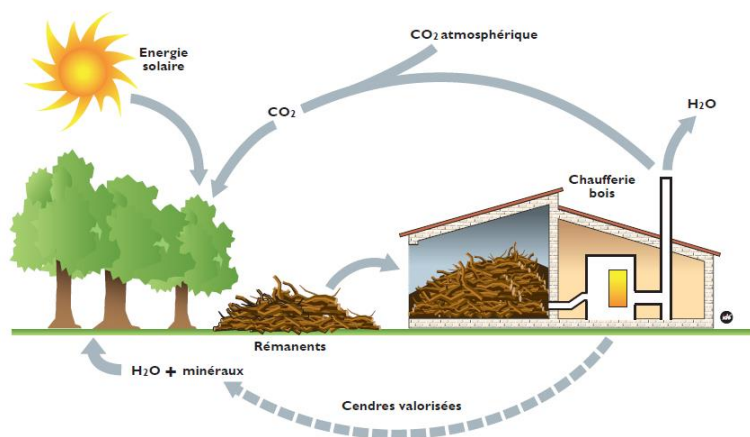
Octobre 2016 : réception définitive

dossier DE PRESSE

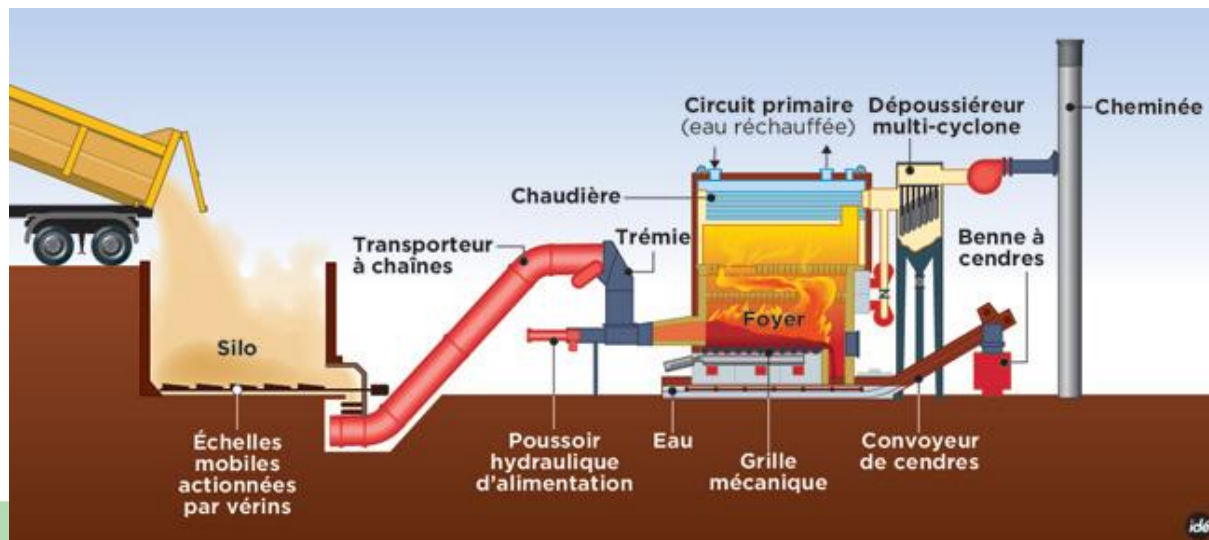
Principe de fonctionnement d'une chaufferie biomasse

La chaufferie biomasse est un équipement qui produit de la chaleur à partir d'une source d'énergie renouvelable et locale : le bois. L'utilisation du bois présente des avantages économiques et environnementaux.

Le CO₂ émis par la combustion du bois est capté par les arbres en phase de croissance : la biomasse est neutre vis-à-vis de l'effet de serre.



Le bois est une énergie moins chère que les énergies fossiles (gaz, pétrole ...) garantissant ainsi aux abonnés des prix maîtrisés. Les filières d'approvisionnement en biomasse sont des sources d'emplois locaux et non délocalisables.



Fonctionnement d'une chaufferie ©Groupe Coriance

dossier DE PRESSE

La gestion de la chaufferie biomasse de Mont-Saint-Aignan

Au 1^{er} juillet 2013 la ville de Mont-Saint-Aignan confiait à Coriance la gestion de la chaufferie jusqu'en 2037. Suite au comblement d'une marnière découverte lors des études préparatoires, les travaux ont commencé en 2015. Le Concessionnaire, Mont-Saint-Aignan Énergie Verte, s'engage à la rénovation et l'extension de ce réseau de chaleur ainsi qu'à la création de la chaufferie biomasse.

Le tarif moyen de la chaleur sera d'environ 20% en moins que l'ancienne DSP.

Un investissement partenarial

L'investissement global sur le réseau de chaleur s'élève à plus de 20 millions d'euros, dont 7 089 550€ pour la construction de la chaufferie biomasse. Il bénéficie du soutien financier de l'ADEME Haute-Normandie, dans le cadre du Fonds Chaleur, à hauteur de 3 488 073€ dont 2 361 510€ pour la partie production. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est opérateur de l'Etat pour la transition énergétique. Dans le cadre du Fonds Chaleur renouvelable, l'ADEME peut apporter un soutien financier aux projets de production de chaleur permettant de valoriser la chaleur issue d'énergies renouvelables, comme c'est le cas pour cette chaufferie et le réseau associé de Mont-Saint-Aignan.

Un concessionnaire local dédié à ce réseau



Le concessionnaire de ce réseau est Mont-Saint-Aignan Energie Verte (MAEV), société locale dédiée à ce réseau de chaleur et filiale du Groupe Coriance dont le cœur de métier se situe dans le domaine des réseaux de chaleur et de froid urbains depuis sa fondation en 1998.

Aujourd'hui détenue par son management associé à KKR Infrastructure, Coriance a structuré son expertise autour de deux secteurs :

- les réseaux de chauffage et de froid urbains ;
- les réseaux secondaires à l'intérieur d'habitations ou d'équipements collectifs, aussi appelés «diffus».

Coriance privilégie la proximité avec ses clients et la réactivité de ses équipes. Ainsi, chaque contrat de chauffage urbain délégué par une collectivité est confié à une filiale dédiée. A ce jour 27 filiales existent, réparties sur l'ensemble du territoire français.

Contacts presse

Marion FALOURD
Attachée de presse à la Métropole Rouen Normandie
02 32 12 23 16 – 06 16 21 38 54
marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr

Muriel de l'Écotais
Directrice des relations institutionnelles Coriance
01 49 14 89 26 – 06 34 22 36 66
muriel.delecotais@groupe-coriance.fr